

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Octobre 2024

205x24

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE SOUTIEN A LA RESTAURATION ET A LA VALORISATION DU PATRIMOINE DE LA MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

La Métropole Aix-Marseille-Provence entend participer activement à la restauration, à la sauvegarde et à la valorisation d'éléments patrimoniaux situés sur son territoire.

Dans ce contexte, elle a mis en place un dispositif d'aide et de soutien à la restauration et à la valorisation du patrimoine. Cette initiative vise à préserver et mettre en valeur les éléments du patrimoine artistique, agricole, industriel, maritime, architectural, culturel, et historique, ainsi que les aspects remarquables de notre métropole. Le taux de subvention est de 50% maximum du montant HT du projet

Il est proposé de présenter le projet de rénovation et de mise aux normes de l'église Saint Blaise, située au cœur du vieux village provençal. Elle participe au projet de revitalisation du centre ancien.

Cet édifice, datant du 19ème siècle, fait partie intégrante du patrimoine culturel des Pennes Mirabeau et constitue un témoin précieux de l'histoire communale.

Le projet consiste à traiter les désordres structuraux par des travaux de rénovation, de mise en sécurité et de mise aux normes de l'église.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la demande d'aide financière à la Métropole Aix-Marseille-Provence pour la réalisation de ce projet :

Opération	Montant HT de L'opération	Montant éligible à la subvention HT	Subvention Escomptée (50%)	Autofinancement de la commune (50%)
Rénovation et mise aux normes de l'église Saint Blaise	2 415 000€	2 415 000€	1 207 500€	1 207 500€

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- ADOPTE la demande de subvention relative à cette opération ;
- SOLLICITE l'aide de la Métropole Aix-Marseille-Provence dans le cadre du dispositif de soutien à la restauration et à la valorisation du patrimoine ;
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les conventions ainsi que tous les documents qui s'y rattachent ;

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 34

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
ROMAIN AMARO

LE MAIRE
MICHEL AMIEL